

Notaires Associés

Alex GAUTHIER
Naadjiah ISSAC ISMAEL
Mohamed BEMAT

Notaires

Magali CHUNG-WEE
David MANOUEL
SAVRIMOUTOU
Julie PAYET-PUIG

2, rue Evariste de Parny
BP 90104
97862 Saint-Paul Cedex
Ile de La Réunion

T. 0262 45 45 65
F. 0262 22 61 89

M. notaires.st-paul@notaires.fr

Parking clientèle à l'Etude
Réception du lundi au vendredi
08h 15 - 12h 15
13h 30 - 17h 15

SAS NOT'AVENIR
Capital Social: 107 480.17€
R.C.S de Saint-Denis : 317.556.744
IBAN: FR8540031000010000203099J21
BIC : CDCGFRPPXXX
TVA intra : 97403011198721
Code APE : 6910Z

SUCCESSION

**LISTE DES PIECES A FOURNIR
lors du rendez-vous avec le notaire**

→ LE DEFUNT

- Acte de décès
- Copie de la carte nationale d'identité ou passeport
- Copie du livret de famille (toutes les pages)
- Copie du contrat de mariage
- Copie du contrat de PACS
- Fiche de renseignement (jointe) complétée des renseignements suivants : Nom, prénoms, profession, adresse, date et lieu de naissance, nom du notaire qui a reçu le contrat de mariage, date et lieu du mariage. Date et lieu du contrat de PACS
- Copie de la donation entre époux
- Copie du testament
- Copie du jugement de divorce

→ LES HERITIERS

- Copie de la carte nationale d'identité ou passeport
- Copie du livret de famille (toutes les pages)
- Copie du contrat de mariage
- Copie du contrat de PACS
- Fiche de renseignement (jointe) complétée des renseignements suivants : Nom, prénoms, profession, adresse, date et lieu de naissance, nom du notaire qui a reçu le contrat de mariage, date et lieu du mariage. Date et lieu du contrat de PACS
- Coordonnées téléphoniques et adresses mail

→ LES IMMEUBLES (terrain, maison, appartement)

- le titre de propriété des immeubles de communauté et des immeubles propres
- Le titre peut être constitué de plusieurs actes : acquisition, partage, attestation immobilière, donation, donation-partage.

Les immeubles concernés sont ceux :

- possédés au jour du mariage
- recueillis par les époux pendant le mariage (donation, donation-partage, partage, délivrance de legs, attestation de propriété, etc, avec les quittances des frais et droits de succession).
- acquis pendant le mariage

Suite au verso →

- les baux en cours sur les immeubles.

- pour les copropriétés : coordonnées du syndic + procès-verbal d'assemblée générale + dernier appel de fonds.

- tous les justificatifs des travaux importants faits aux immeubles propres
- les évaluations des immeubles

→ LES BIENS MOBILIERS

- Le titre d'acquisition des fonds de commerce ou référence création et extrait K.BIS du registre du Commerce
- Voiture/moto/tracteur : la carte grise
- Bateau : acte de francisation
- Salaires, retraite, titres et brevets de pension civile ou militaire du défunt et/ou du survivant (titre, relevé, mandat)
- SCI : statuts et composition du patrimoine (titres + prêts)
- Livrets de Caisse d'Epargne
- Comptes en banque (compte courant, compte sur livret, compte Epargne Logement, etc, ...)
- Compte Chèque Postal (ou relevé)
- Assurance-vie et contrats assimilés (du défunt et du conjoint survivant commun en biens)

→ LE PASSIF

- Copie facture des frais funéraires
- Factures dues au décès
- Bordereaux d'impôts de l'année en cours (fonciers, taxe d'habitation, IRPP, CSG, ISF)
- Fonds National de Solidarité, Aide Sociale
- Cautionnement consenti par le défunt
- Prestation compensatoire due par le défunt
- Pensions alimentaires
- Emprunts en cours

Les frais d'actes seront annoncés par le notaire lors du rendez-vous.